

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 183

présenté par
M. Véran

ARTICLE 42

Supprimer l'alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de rédaction vise à revenir à la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale lors de sa première lecture.

Cet article concerne spécifiquement la pertinence des soins dans les établissements dans la mesure où d'autres actions sont déjà menées en ville par l'assurance maladie.